

# Relevé de conclusions - Assemblée plénière CLD

Mercredi 3 décembre 2014 - Maison de l'amitié à Morestel

## Présents :

Michel Hanni (adjoint Arandon)  
Roger Morney (membre du bureau CLD)  
Marc Carras (Citoyen)  
Jean-Louis Sauvonnnet (chargé du budget CLD)  
Elisabeth Roux (adjointe Tignieu-Jamezyieu)  
Eric Rodamel (Président CTBRD)  
Yves François (membre du bureau CLD)  
Jean-Claude Peyrieux (membre du bureau CLD)  
Jean-François Moyne (citoyen)  
Frédéric Gehin (élu Corbelin, conseiller CCPC-SYMBORD)  
Isabelle Emery (Mission Locale Nord Isère)  
Bertrand De Germiny (membre du bureau CLD)  
Timothée Tainturier (Animateur CD Nord Isère)  
Claude Bouvier (citoyen)  
Simone Salas (élue Veyrins Thuellin)  
Nicole Chochina (vice-présidente CLD Vals du Dauphiné)  
Robert Vidon (citoyen)  
Catherine Veyron (membre du bureau CLD)  
Christian Rival (Maire Morestel, Conseiller Général)  
Nora Chebbi (Maire Annoisin Chatelans)  
Eléonore Verdet (adjointe Annoisin Chatelans)  
Olivier Brun (citoyen)

Louis Marque (adjoint Porcieu Amblagnieu)  
Michel Lagache (adjoint Corbelin)  
Alain Socié (GRETA Nord isère)  
Serge Menuet (citoyen)  
Sophie Barje (Enseignante lycée Paul Claudel)  
Gérald Joannon (Président SYMBORD)  
Didier Louvet (Vice-président SYMBORD)  
Jean-Pierre Trolliet (adjoint Veyrins Thuellin)  
Fabienne Robert (Espace Eau Vive)  
Véronique Rochedy (animatrice CTBRD)  
Annick Merle (Maire Frontonas, Vice présidente CCIC)  
Mamadou Dissa (citoyen)  
Pascal N'Kaoua (Vice-président SYMBORD)  
Christian Giroud (Vice-président SYMBORD)  
André Mansiaux (Président CLD)  
Yvan Gautronneau (Vice-président CLD)  
Alain Varnet (Vice-président CLD)  
Jean-Yves Sainsorny (citoyen)  
Raphaël Gauthier (consultant ARGOS)  
Claire Thoinet (journaliste l'Essor)  
Claire Delorme (animatrice CLD)

## Excusés :

Michel Chinchole (membre du bureau CLD)  
Jeanine Bonino (membre du bureau CLD)  
Vincent Cleux (animateur CDRA)  
Jean-Michel Collomb (directeur grottes de la Balme)  
Sylvie Le Clorennec (membre du bureau CLD)  
Virginie Novotny (directrice CCI nord Isère)  
Andrée Rabilloud (conseillère régionale)  
Alain Grande (membre du bureau CLD)

Alain Tuduri (Maire Pont de Chéruey)  
Alain Moyne-Bressand (député Maire Crémieu)  
Maurice Lavesvre (Président OT Morestel)  
Jean-Yves Brenier (Vice-président SYMBORD)  
Adolphe Molina (Président CCIC)  
Christian Barat (citoyen)  
Reymond Bernet (Maire Passins)  
Jean-Pierre Berthelot (adjoint La Balme les Grottes)

\* \* \* \* \*

⇒ *Pièce-jointe, le diaporama présenté lors de l'assemblée plénière*

## Ordre du jour :

- **Bilan d'activités du CLD en 2014**
  - . fonctionnement du CLD
  - . suivi de la révision du SCoT : avis sur le diagnostic-enjeux
  - . suivi du CDRA 2008-2014 et participation à son évaluation
  - . participation à la préparation du futur projet de territoire.
- **Regard extérieur :** Intervention de Raphaël Gauthier du cabinet ARGOS sur les forces et faiblesses du CLD et ses relations avec les élus
- **Proposition d'actions à mener en 2015**
  - . suivi de la révision du SCoT : prochaine étape le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
  - . ouverture d'un groupe de réflexion sur la démarche participative.
- **Organisation du CLD**
  - . modification du règlement intérieur
  - . renouvellement partiel du bureau.

\* \* \* \* \*

*André Mansiaux, Président du CLD a introduit la réunion avant de passer la parole pour un mot d'accueil à Christian Rival (la réunion se déroulant à Morestel, Maison de l'Amitié) et à Christian Giroud en tant que vice-président du SYMBORD en charge du CDRA.*

## Introduction

André Mansiaux a rappelé le rôle et les missions du Conseil Local de Développement : consultation et avis auprès des élus pour la construction et le suivi du projet de territoire. Il a fait part de son ressenti sur cette année 2014 qui se compose essentiellement de deux frustrations et d'une satisfaction :

- concernant le périmètre du territoire qui devait évoluer pour plus de cohérence entre CDDRA et SCoT, la suspension du CDDRA par la Région n'a finalement pas permis cela.
- concernant le volet social du développement durable dans le projet de territoire qui n'est plus du tout pris en compte en fonction de la suspension du CDDRA,
- concernant la mobilisation au sein du CLD cette année qui a été assez importante autour du projet de territoire avec une activité forte du CLD.



## 1. Bilan d'activités du CLD en 2014

### 1.1 Fonctionnement du CLD :

#### **Organisation du CLD en 2014 :**

7 réunions du bureau du CLD ont été organisées sur l'année 2014 avec une participation moyenne de 9-10 membres sur 15.

Des réunions thématiques ont été organisées sur le SCoT, des membres du CLD ont également participé à des ateliers de travail dans le cadre de l'élaboration du prochain projet de territoire. Par ailleurs, le CLD suit les travaux du comité de territoire Boucle du Rhône en Dauphiné (CTBRD), de l'agence mobilité Nord Isère et de l'ACABRED.

#### **Bilan financier :**

Le budget du CLD est de 28 000 € environ (financé à 88 % par la région et le reste par le SYMBORD). 18 000€ sont destinés au financement du poste d'animation (0.5 ETP) et environ 10 000€ au fonctionnement du CLD et à la sollicitation de prestataires extérieurs. Au 17/11/2014 environ 25 500€ ont été dépensés sur ce budget 2014.

## 1.2 Suivi de la révision du SCoT :

### Rappel : Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- Document d'urbanisme initié et mis en œuvre par les élus du territoire, à une échelle dite « pertinente »
- Un projet de territoire et ses orientations stratégiques pour les 20 prochaines années
- Mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire
- Un document opposable aux documents dits « de rangs inférieurs » (PLU...) dans un degré de compatibilité

### Pourquoi est-il révisé ?

- ⇒ Pour intégrer les évolutions réglementaires (lois Grenelle, ALUR...)
- ⇒ Pour prendre en compte l'évaluation de la mise en œuvre (6 ans) réalisée en 2013 et le diagnostic réactualisé

### L'avis du CLD sur le diagnostic-enjeux

- L'avis a été remis et présenté aux élus du SYMBORD par le bureau restreint du CLD lors de la conférence des Maires le 2 octobre 2014.
- En ce qui concerne le diagnostic, les demandes d'ajouts du CLD ont été directement transmises au Président du SYMBORD et aux techniciens.

La contribution du CLD porte sur les enjeux avec d'une part une approche transversale en lien avec la démographie (ses interactions avec la mobilité, l'économie et la préservation des espaces agricoles et naturels) et d'autre part des compléments apportés sur trois enjeux parmi les sept.

⇒ *Avis disponible sur le site du SYMBORD / Onglet CLD / [Téléchargement](#)*

Le Président du SYMBORD a fait un retour au CLD suite à son avis sur le diagnostic enjeux réalisé dans le cadre de la révision du SCoT : Les propositions du CLD seront prises en compte et intégrées dans ce document qui est amené à évoluer jusqu'à l'approbation du SCoT prévue en 2017. Dès la réalisation des premiers travaux sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les élus du SYMBORD reviendront vers le CLD pour avoir l'avis de la société civile qu'ils comptent continuer à associer à cette révision.

## 1.3 Suivi du CDRA 2008-2014

### Rappel : Le CDRA, qu'est-ce que c'est ?

Contrat de développement entre le territoire Boucle du Rhône en Dauphiné et la région Rhône Alpes, pour 6 ans : période 2008 - 2014 du 17/12/2008 au 17/12/2014 (date butoir). Son objectif : accompagner le projet de territoire associant les élus et la société civile.

### Organisation du CDRA et participation du CLD en 2014 :

- Le CDRA 2008/2014 est suivi par un groupe « 4 référents » composé de l'élu rapporteur Régional, l'élu chef de projet local comité de pilotage, le Président du CLD et l'animateur généraliste CDRA (→ 5 réunions en 2014)
- Un comité de pilotage (bureau du SYMBORD + élus conseil général + élus conseil régional + Président CLD) décide des subventions attribuées (→ 6 réunions en 2014)

### Bilan des actions financées en 2014 en quelques chiffres :

- 38 dossiers (sur 5 COPIL) avec plus de 650.000 € de subventions engagées
- Dernier comité de pilotage CDRA le 15/12/2014 : 30 dossiers avec environ 950.000 € de subventions prévues à engager sur la fin du contrat.

## 1.4 Futur projet de territoire

⇒ *Accompagnement à la réflexion et l'élaboration du futur projet de territoire par un prestataire extérieur : le groupement ARGOS/BLEZAT*

### 1.4.1 Evaluation CDRA 2008/2014

En quelques mots, on retiendra ces principales conclusions de l'évaluation concernant le CLD et son association dans le suivi du CDRA 2008-2014 :

- Des relations élus / CLD pas toujours faciles mais des efforts/compromis ont été faits pour des modalités de travail et de relations acceptables par tous +

apprentissage du travail en commun qui s'est consolidé au fil du temps → le CLD est désormais bien accepté et reconnu dans les instances de gouvernance du CDRA.

- Un des chantiers pour le territoire demain : « Une démarche participative locale (Conseil Local de Développement) à davantage positionner dans le paysage des acteurs locaux ».

⇒ *évaluation téléchargeable sur le [site du SYMBORD](#)*

#### 1.4.2 Diagnostic du territoire

Travail auprès des élus sur le diagnostic « vécu » du territoire (atelier organisé avec les membres du CLD le 3 juin 2014) → ce document complète bien celui réalisé dans le cadre de la révision du SCOT avec une autre approche du territoire.

#### 1.4.3 Suspension de la politique territoriale de type CDRA

Après l'évaluation et le diagnostic de territoire, il était prévu de valider une charte de territoire avec des grands objectifs stratégiques à décliner ensuite en programme d'action pour un futur CDDRA. La suspension par la Région (annoncée par courrier du vice-président de la Région Hervé Saulignac en mai 2014) a coupé toute la dynamique qui était enclenchée.

Le territoire est donc en attente de la future politique régionale d'accompagnement des territoires pour fin 2015 - courant 2016.

#### 1.4.4 Crédits CDRA 2015

Une enveloppe exceptionnelle a été attribuée par la Région au territoire pour l'année 2015, près de 800.000€ (1/6<sup>ème</sup> de l'actuel CDRA) pour des projets intercommunaux, majoritairement en investissement et s'intégrant dans les actions du précédent contrat.

L'avis du CLD :

- Remarques générales :
  - Regrette qu'il n'y ait pas de projet de territoire pour 2015
  - La question des périmètres de la Boucle du Rhône en Dauphiné ne s'est pas simplifiée (SCoT / CDRA / LEADER)
  - La mise en place de la future politique territoriale de la Région en 2016 est incertaine : conséquences sur l'ingénierie et la pérennité du CLD
  - Les incertitudes budgétaires pour les collectivités en 2015 rajoutent de la difficulté pour proposer des projets sur des délais si courts.
- Concernant l'ingénierie : le soutien des postes d'animation de l'Agence de mobilité du Nord Isère et de l'ACABRED est nécessaire pour la poursuite de leurs actions et le développement de nouveaux projets.
- Concernant les projets proposés pour 2015 : le CLD n'a pas d'objection particulière.
  - ⇒ *Avis disponible sur le site du SYMBORD / Onglet CLD / [Téléchargement](#)*

#### 1.4.5 LEADER

Participation du CLD à l'élaboration de la candidature Boucle du Rhône en Dauphiné à l'appel à manifestation d'intérêt pour le **programme européen LEADER 2014-2020** déposé le 31/10/2014 à la Région Rhône-Alpes (sélection en mars 2015 par le comité LEADER).

**LEADER en quelques mots ...** C'est un appel à projet européen, issu du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Le territoire est constitué en GAL (Groupe d'Actions Locales) et s'organise avec un partenariat public/privé important. Un comité de programmation gère le programme LEADER (avec au minimum 50% d'acteurs privés), 2 membres du bureau restreint du CLD devraient y participer.

**La candidature du territoire en quelques mots ...**

- ❖ Périmètre : communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs
  - ❖ Priorités ciblées : « territorialisation des économies rurales » et « changements de pratiques, préservation et valorisation des ressources »
  - ❖ Stratégie retenue : « Boucle du Rhône en Dauphiné : la haute qualité rurale dans l'aire métropolitaine »
- 2,44 M€ de fonds européens sollicités pour les projets locaux pour la période 2014-2020

⇒ *L'intégralité de la candidature est téléchargeable sur le [site du SYMBORD](#).*

## 2. Regard extérieur

Raphaël Gauthier, consultant au cabinet ARGOS, est intervenu pour donner son regard sur le CLD, ses forces et ses faiblesses, suite à son accompagnement du territoire tout au long de l'année sur l'évaluation du CDRA, puis l'élaboration du diagnostic de territoire et enfin la préparation de la candidature au programme LEADER. On retiendra notamment de ce regard extérieur cette recommandation pour le CLD de « s'affranchir du rôle de partenaire obligatoire pour devenir un acteur incontournable ». Le CLD doit vendre ses actions et ses travaux, cette expression citoyenne. Sa présentation donne au CLD des orientations pour mieux se projeter dans le futur. Le CLD devra veiller notamment à ne pas se couper de la réalité en formant uniquement un groupe d'« experts » locaux.

## 3. Action à mener en 2015

Les actions prioritaires du CLD proposées et validées pour 2015 sont :

- **le suivi de la révision du SCoT** avec cette nouvelle étape importante : le PADD sur lequel le CLD entend bien donner son avis. Le CLD est rassuré par le retour du SYMBORD qui souhaite consulter le CLD dès le mois de février suite aux premiers travaux pour le PADD issus des ateliers réalisés avec les élus du territoire.
- **La réflexion sur la démarche participative**  
Le Vice-président de la Région Hervé Saulignac lors de sa rencontre en juillet 2014 avec les présidents des CLD des 8 territoires concernés par la suspension des CDDRA, a encouragé les CLD « à se prendre en main » et à être « force de proposition » pour la gouvernance de la future politique contractuelle de la Région avec les territoires. L'organisation des travaux du CLD sur cette thématique sera validée lors de la première réunion de bureau en janvier 2015. Il devrait être proposé l'ouverture d'un groupe de réflexion sur la démarche participative, ouvert à tous, et l'appui d'un stagiaire apportant méthode et outils sur cette thématique.

## 4. Organisation du CLD

Le **budget prévisionnel 2015** est validé, la même enveloppe qu'en 2014 de 28 225€ permettra le financement du poste d'animation à mi-temps et le fonctionnement du CLD (dont l'indemnité des déplacements de ses membres et les indemnités pour un stagiaire).

Il a été proposé et validé des **modifications sur le règlement intérieur** du CLD :

- concernant la durée de mandat des membres du bureau qui ne sera pas bloquée à un seul renouvellement,
- concernant les indemnités de déplacement des membres du CLD pour se rendre aux réunions de bureau organisées à Crémieu depuis leur domicile.

Suite à la démission de 2 de ses membres, le **bureau du CLD** a été renouvelé partiellement (élection de l'ensemble des membres du bureau fin 2015). Le règlement intérieur prévoyant 16 membres dans le bureau, il a donc été possible d'accueillir 3 **nouveaux membres**. 3 personnes se sont portées candidates et ont été élues à l'unanimité :

- **Christian Barat** (habitant de Tignieu-Jamezieu)
- **Mamadou Dissa** (habitant de Charvieu-Chavagneux)
- **Eric Rodamel** (habitant de Passins)

L'assemblée plénière s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.